

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 19 MAI 2015	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 29 MAI 2015	N° d'enregistrement F05215 P0031
---	--	--

1. Intitulé du projet

**RENOVATION DE SERRES
(Démolition et reconstruction)**

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA du LOCHAIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

VINET Jean-François

RCS / SIRET

389 180 522 00010

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n° 36	Reconstruction de serres après démolition de serres vétustes. La SHON est comprise entre 10 000 & 40 000 m².

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique B.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

**Le présent projet comprend la démolition de
21080 m² de serres vétustes : serres de struc-
tures métalliques avec remplissage en verre,
et la reconstruction de ces serres (même
type de construction).**

4.2 Objectifs du projet

Les installations actuelles ont été construites dans les années 70.
Cette rénovation en améliorant l'isolation thermique des serres permettra de diminuer les consommations énergétiques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le chantier se déroulera en une seule phase de la démolition des serres actuelles jus qu'à la livraison des nouvelles serres en passant par les terrassements généraux. La durée des travaux est estimée à 6 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les serres seront utilisées pour le maraîchage sous abri. Les cultures s'y succéderont au fil des saisons.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une demande de permis de construire.
 Les serres existantes (à démolir & reconstruire) ont fait l'objet d'une régularisation - dossier SCEA de l'Etoile-Appréte n° 2011/EPUP/097 - au titre de la loi sur l'eau (voir annexe 7)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande spécifique du centre instructeur ; construction comprise entre 10000 & 40000 m²

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Serres - 155,00 m x 136,00 m hauteur 6,95 m au faîtage	21080 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

La Haute Pommeraié
 44 ZFO MA CHELOUL

Coordonnées géographiques' Long. 1° 47' 15" 03 Lat. 46° 59' 57" 08

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :



4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

—

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?



5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Sarres horticoles

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 avril 2007 et modifié le 20 novembre 2014.
Le site est situé en zone A, zone agricole

Pour les rubriques 33^a à 37^a, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF Marais Breton et Baie de Bourgneuf située à 3,5 km du projet.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

OUI NON

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

OUI NON

Le projet se situe en dehors de l'inventaire des zones humides cartographiées en 2011.

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

OUI NON

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

OUI NON

dans une zone de répartition des eaux ?

OUI NON

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

OUI NON

dans un site inscrit ou classé ?

OUI NON

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

OUI NON

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

OUI NON

Les sites Natura 2000 les plus proches : ZNIEFF Marais Breton et Baie de Bourgneuf se trouve à 3,5 km du projet.

d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?

OUI NON

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement de 20 000 m ³ dans la nappe souterraine de Mache coul. Autorisation permanente en date du 28/10/2000.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'environnement proche ne sera pas modifié. Les haies situées sur la parcelle voisine sont conservées (limite est). Le projet concerne la reconstruction d'un bâtiment identique (emprise au sol) de sœurs vétustes. Le site ne présente pas de sensibilité particulière au niveau environnementale. Il est en dehors des sites Natura 2000.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?

Le milieu naturel, voisin ne sera pas modifié. La parcelle est actuellement occupée par des serres, des bâtiments, annexes & les voies de circulation périphériques qui seront conservés dans leur emprise.

Est-il concerné par des risques technologiques ?

Risques et nuisances

Est-il concerné par des risques naturels ?

Les risques majeurs pouvant être rencontrés sur la commune sont:
- sismiques (alors 3 modérés)
- de 1989 à 2011, sept arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle ont été recensés.

Engendre-t-il des risques sanitaires ?

Est-il concerné par des risques sanitaires ?

Commodités de voisinage

Est-il source de bruit ?

Est-il concerné par des nuisances sonores ?

La phase de réalisation des travaux occasionnera du bruit, celui lié aux engins de chantier: camions et engins de levage. En période de fonctionnement le bruit sera celui des engins agricoles d'abo actuellement.

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Aucun tir de mine ne sera réalisé dans le cadre des travaux.

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?

Les rejets concernent les eaux de ruissellements sur les sertes. Les flux d'eau sont régulés par un bassin de rétention situé au Nord-Ouest - Les eaux sont rejetées dans un fossé se déversant dans le canal d'amenée de la liaison Tenu-Fallejon. (Voir en annexe l'arrêté d'autorisation des rejets d'eaux pluviales)

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Déchets végétaux issus des cultures faites sous les sertes

Patrimoine / Cadre de vie / Population

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines [agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements] ?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non



Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé de réalisation d'une étude d'impact car il concerne la rénovation de serres existantes par déconstruction et reconstruction de ces serres.

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet au pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes cotées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
* Arrêté n° 2011/BPUP/097 régularisant les senes et les plans d'eau existants et autorisant l'implantation de nouvelles senes et un bassin de retention et de stockage.	
→ A RATTACHER AU PARAGRAPHE 6.1. Pollutions ou paragraphe 4.2.1	
* Rapport autorisation. document d'incidences	
* Recepis de déclaration au titre de la loi sur l'eau - Transfert du point de pompage	
→ A RATTACHER AU PARAGRAPHE 6.1. Ressources	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **MACHECOUL**

le **17/04/2015**

Signature

